

[Text]

provinces that were bringing forward language training for instruction and for books. We already had another very important program within the Department of Employment and Immigration, and more and more we are trying to coordinate our activities in the area. Although this program was withdrawn, there is important new funding, and as I have indicated, another process is about to get under way where we will have an opportunity to discuss the entire education system, and certainly this will be one of its components.

Mr. Volpe: I would like to pursue a question I asked you earlier, Mr. Minister. By the way, just for the record, while Canada may be in the middle of an identity crisis with respect to some of the statements that have been made by other members in the questioning, I can assure you that I have absolutely no question about who I am. But probably the whole concept of this department would be to make sure that everybody understands who I am and who the member from Vancouver is. I guess she would like to administer the program, although I am not sure she would know where to go on it. But that is a little dig I wanted to introduce.

Speaking of digs, if we can go back, Mr. Minister—

Ms Mitchell: I was—

Mr. Volpe: Yes. But this was in a friendly spirit.

Mr. Minister, I would like to go back to that Court Challenges Program. I know you said you do not have legal training and you do not want to tread upon areas that are not in your area of expertise, and I accept that, but you did say that one of the roles of your ministry was to advocate a particular concept of Canada that underscored the reality of a multicultural presence. Perhaps the member from Vancouver is right that we ought to define what that means so we all understand what we are talking about, that we have a common language.

Your department has put aside \$3.4 million for the Court Challenges Program. Its contribution to the overall Court Challenges Program, by the numbers you gave us today, account for about 24% of the overall budget of the Court Challenges Program. I do not want to deal with hypothesis. I am accepting that you said you are promoting this. Even though the government is reviewing whether that program will continue or not, as far as you are concerned, by what you said today, you want that particular program to go.

Should we draw from this that under those circumstances you would also be advocating that a 24% contribution by your department in such a program will also translate into a desire to have that program entertain challenges to legislation, to government initiatives, based on the multicultural character of Canada and based on the linguistic expression of those cultures, wherever they might reside in Canada, through that Court Challenges Program?

[Translation]

relatifs à l'enseignement des langues et des manuels de langue dans le cadre de l'obtention de la citoyenneté, nous avons un exemple de programme ouvert où nous aidions, au niveau de l'enseignement et des manuels, les provinces proposant des cours de formation linguistique. Nous avons déjà un autre programme très important au sein du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, et nous essayons de plus en plus de coordonner nos activités dans ce domaine. Bien que ce programme ait été supprimé, il y a, comme je l'ai déclaré, de nouveaux crédits importants dans ce domaine et un autre processus doit bientôt s'amorcer qui nous permettra de discuter de l'ensemble du système d'éducation, et ceci sera bien sûr l'un des éléments.

M. Volpe: Je voudrais revenir sur une question que je vous ai posée tout à l'heure, monsieur le ministre. Au fait, simplement pour le compte-rendu, bien que le Canada traverse peut-être une crise d'identité comme l'ont déclaré certains des autres députés au cours des questions, je peux vous garantir que je n'ai aucun doute sur ma propre identité. Mais l'objectif de ce ministère est peut-être de garantir que chacun comprenne qui je suis et qui est la députée de Vancouver. Je crois qu'elle aimerait administrer le programme bien que je ne sois pas sûr qu'elle sache vers quoi le diriger. Mais c'est simplement une petite pierre dans son jardin.

A ce propos, monsieur le ministre, si vous voulez bien que nous revenions. . .

Mme Mitchell: J'allais. . .

M. Volpe: Oui. C'était dans un esprit amical.

Monsieur le ministre, je voudrais revenir à ce programme des contestations judiciaires. Je sais que vous avez dit que vous n'aviez pas de formation juridique et que vous ne vouliez pas vous lancer dans des domaines que vous connaissez mal, et je l'accepte, mais vous avez déclaré que l'une des attributions de votre ministère était de promouvoir une notion particulière du Canada soulignant la réalité d'une présence multiculturelle. La députée de Vancouver a peut-être raison de dire que nous devrions définir ce que ceci veut dire de façon à ce que chacun sache de quoi il s'agit pour que nous ayons tous un langage commun.

Votre ministère a prévu 3,4 millions de dollars pour le programme des contestations judiciaires. D'après les chiffres que vous nous avez donnés aujourd'hui, sa contribution à ce programme représente environ 24 p. 100 du budget d'ensemble du programme des contestations judiciaires. Je ne veux pas m'arrêter aux hypothèses. Vous avez déclaré que vous vouliez promouvoir cela, et je l'accepte. Bien que le gouvernement n'ait pas décidé si ce programme allait être maintenu, vous considérez, d'après ce que vous avez dit aujourd'hui, que ce programme devrait se poursuivre.

Devons-nous en déduire que dans ces circonstances, vous seriez également favorable à une contribution de 24 p. 100 de votre ministère à ce programme dans le cadre duquel il serait possible de contester certaines lois et initiatives gouvernementales, en invoquant le caractère multiculturel du Canada et l'expression linguistique de ces cultures, où qu'elles soient représentées au Canada?